

Pays Vichy-Auvergne,
un bassin de vie de
160000 habitants

10 communautés de communes - 1 communauté d'agglomération - 166 communes



Pays Vichy-Auvergne

Rapport d'activité

2011

Perspectives 2012



Sommaire

Contrats Auvergne+

Leader

Mise en oeuvre des actions inscrites dans le cadre du contrat

InterSCoT

Schéma de Santé

Schéma Culturel

- Sur les pas d'Albert Londres
- Projets culturels 2012
- Agenda culturel
- Conseil Culturel Territorial
- Commission culture

Schéma de développement Touristique

- Mise en tourisme des événements
- Appel à projet Station Pleine Nature
- Pays et accessibilité

Animation et développement économique

Accueil d'actifs

Saint-Pourçain en Seine

FISAC de Pays

Convention avec la CRES Auvergne

Coopération

Programme leader sur les fruits rouges

Réseau Balkans

Province de Benxi

Life Long Learning

PIBE Europe

Programme européen

« Europe for Citizens' Programme »

Communication

Jardins de Cocagne

Filière équine

Fonctionnement du Pays

Carte du territoire

page 3

pages 4-5

page 6

page 7

pages 8 -9

page 8

page 8

page 8

page 9

page 9

pages 10-11

page 10

page 11

page 11

pages 12-13

page 12

page 12

page 13

page 13

pages 14-15

page 14

page 14

page 14

page 15

page 15

page 15

pages 16-17

page 18

page 18

page 19

page 20

Contrats Auvergne +

Lien avec les EPCI

Le contrat de développement territorial du Pays Vichy-Auvergne est arrivé au terme de sa première année. Le Conseil régional a permis la réalisation d'un avenant, conformément à la convention signée, pour affiner certains projets des EPCI et pour permettre au Pays de déposer de nouvelles actions.

L'animation du réseau des techniciens des Communautés de communes et de l'agglomération s'est poursuivi toute l'année 2011. Trois nouveaux responsables en charge du développement ont été recrutés au sein d' EPCI (Nord Limagne, Donjon Val Libre, Sioule-Colettes et Bouble).

Le pays, en parallèle a participé aux réunions des EPCI sur les thématiques de dimension « Pays » et pour tous les autres sujets où il a été sollicité.

Renseignements :

Stéphane Zapata : 04 70 96 57 22

s.zapata@pays-vichy-auvergne.fr

Réunions liées au dépôt et à la mise en œuvre de l'avenant

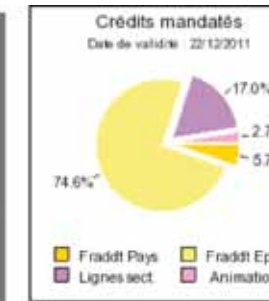
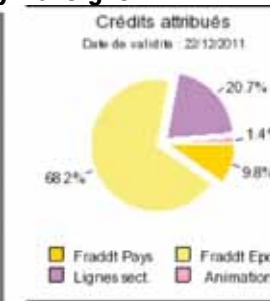
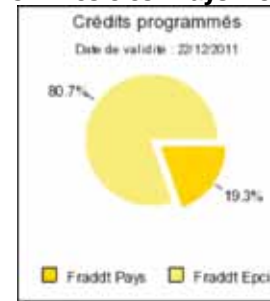
Initialement prévu en début d'année 2011, le dossier a été déposé au printemps 2011.

De nombreuses réunions sur le territoire, et dans le cadre des commissions du Pays, ont permis de définir les fiches actions, de faire le point sur la consommation des enveloppes, des dossiers qui ne verront pas le jour faute de crédits Participations aux comités techniques, réunions de concertation au niveau du Pays et de la Région.

Des premières réunions ont été amorcées pour le dépôt des dossiers de demande de subvention inscrits dans le cadre de l'avenant : Montagne Bourbonnaise, Donjon Val Libre...



Chiffres clés : Pays Vichy-Auvergne



Projets programmés : 106

Projets subventionnés : 31

FRADDT mobilisable : 9 588 866 €

Crédits programmés FRADDT :

7 864 721 € (82,0% de l'enveloppe)

Crédits attribués : 2 285 784 € de FRADDT

pour un total de 2 931 093 € (tous crédits confondus)

Crédits mandatés : 1 025 836 € de

FRADDT pour un total de 1 277 854 € (tous crédits confondus)

Source : Viza Territoires Auvergne + / ASTRE -
Date de validité : 22/12/2011

LEADER L'Europe au service du territoire

Des projets qui émergent...

Le programme Leader est une réussite pour notre territoire, représentant un bol d'oxygène pour nombre de structures qui souhaitent innover, se développer. Le FRADDT, les lignes sectorielles de la Région, du Département sont régulièrement sollicités en co-financement.

Les actions soutenues par les fonds européens Leader (axe 4 du Feader) doivent servir au développement du Pays, au renforcement identitaire, et permettre des retombées pour tout ou partie du territoire.

Les Comités de programmations sont l'occasion de débattre des projets, de leur intérêt pour le Pays, de leur évolution...

La cohérence entre les stratégies Leader et celles du Pays sont également étudiées.

Trois comités de programmation ont été organisés en 2011. Ce programme fonctionne très bien avec 80 dossiers depuis 2009 et près d'une douzaine de dossiers par Comité de programmation.

En moyenne, par comité, près de 150 000 € de fonds européens (Feader) sont attribués pour des projets Leader sur le territoire.

En 2011, 26 projets ont reçu des fonds Leader soit 466 879,84 € débloqués pour le territoire.



- 59 projets issus du secteur public
- 21 projets issus du secteur privé

Les actions soutenues ont doublé : Plus de 80 dossiers instruits au Pays Vichy-Auvergne

Après trois années de programmation de fonds Leader, le Pays Vichy-Auvergne a accompagné cinquante-neuf projets portés par des collectivités publiques et vingt-et-un portés par des associations ou entreprises. Le coût total de ces dossiers s'élève à près de 2,5 millions d'€. Sur les 1,7 millions d'euros de fonds Leader, mis à disposition du territoire du Pays Vichy-Auvergne depuis 2008, plus de 940 000 € ont déjà été engagés, soit 55 % de l'enveloppe.

Cela signifie qu'il reste près de 770 000 € pour les trois années à venir, avant la clôture du programme, pour aider de nouveaux projets à émerger.



Renseignements :

Animation du programme Leader
 Florentin Georgescu : 04 70 96 57 32
 leader@pays-vichy-auvergne.fr
 Projets culturels
 Christel Debut : 04 70 96 57 31

Gestion et suivi administratif
 Isabelle Dumas : 04 70 96 57 24
 gestion_leader@pays-vichy-auvergne.fr

Répartition géographique et exemples de projets

12 projets en Montagne Bourbonnaise

dont le Mégaevent Géocaching en Montagne Bourbonnaise

12 projets sur la CC Bassin de Gannat

dont l'exposition de préfiguration du Parc Paléopolis

6 projets sur le Pays de Lapalisse

dont la manifestation « Nationale 7 Historique »

8 projets sur la CC Sioule, Colette et Bouble

dont le projet « Les Pieds dans l'Eau »

3 projets en Pays Saint-Pourcinois

dont la manifestation « Le Pays Saint-Pourcinois à Paris »

2 projets sur la CC Varennes-Forterre

dont l'étude sur la création d'un Musée archéologique

1 projet sur la CC Limagne Bords d'Allier, Côteaux de Randan et sur la CC Nord Limagne

le projet « Conteur de Pays » à l'échelle des Côteaux de Randan, Nord Limagne et Limagne bords d'Allier.

1 autre projet sur la CC Nord Limagne

étude d'opportunité et de faisabilité d'un site touristique

34 opérations à l'échelle du Pays dont le « Jeu de Pistes »

à l'échelle de trois communautés de communes.



Nous pouvons vous fournir, sur simple demande, la liste complète des dossiers soutenus par le programme Leader du Pays Vichy-Auvergne



Projets en cours de montage

Le Conseil général de l'Allier avec un projet global de valorisation des ENS (réseau des Espaces Naturels Sensibles), l'Agglomération de Vichy Val d'Allier avec un projet autour d'Albert Londres, la commune de Saint Bonnet de Rochefort avec un dossier sur la performance environnementale, le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine avec une opération sur la biodiversité, l'association ANCT avec un projet sur le « Patrimoine immatériel ».

Vers une nouvelle charte de développement du Pays



Dans le cadre de la démarche interSCoT :

- Suivi et accompagnement du pilotage de l'étude menée par le cabinet AID Observatoire en lien avec Vichy Val d'Allier et la chargée de mission du Pays Vichy-Auvergne.
- Respect du contenu de la convention signée avec VVA et le cabinet : thématique et financement.

Etat d'avancement

- Diagnostic validé par le Pays en décembre 2010
- De janvier 2011 à septembre 2011 : élaboration des orientations thématiques et définition d'une organisation territoriale. Comité de pilotage du 4 mai validant les propositions et réunions de présentation dans les communautés de communes volontaires (Le Donjon Val Libre, Côteaux de Randan, La Montagne Bourbonnaise, Sioule Colettes et Bouble, Limagne Bords d'Allier...)
- Plan d'actions : Initialement prévu à l'automne, le plan d'actions a été décalé au mois de février 2012 en raison d'un changement dans l'équipe du cabinet AID. Nouvelles explications, recadrage de la mission.
- De septembre à décembre 2011 : élaboration des fiches actions Pays. Atelier du comité technique sur l'élaboration des actions Pays de la nouvelle charte réuni le 22 novembre 2011.

Finalisation des actions et validation des actions Pays : février 2012.



Renseignements :
Estèle Rival : 04 70 96 57 15
interscot.pays@pays-vichy-auvergne.fr

Vers un contrat territorial de santé

Relais du cabinet Jypée Organisation (puis Diotima) sur le schéma de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire du Pays Vichy-Auvergne dont le périmètre est un bassin de vie.

- Accompagnement régulier sur les rencontres territoriales avec les élus, les professionnels de santé.
- Explication de la démarche auprès des élus.
- Préparation et logistique des comités de pilotage de l'étude.
- Fournitures des bases de données existantes et travaillées sur le territoire par les cabinets et les stagiaires du Pays Vichy-Auvergne.
- Rencontres des professionnels sur le terrain avec le cabinet d'étude à Saint Pourçain-sur-Sioule et à Lapalisse.



Etat d'avancement

- Diagnostic validé en janvier au Comité de pilotage
- Rencontres avec l'Agence Régionale de Santé pour échanger sur les axes de convergence entre nos structures, cohérence entre les actions menées et pérennisation des démarches. Dans ce cadre, une contractualisation est envisagée à travers un Contrat Territorial de Santé qui intégrerait un volet fort d'animation en direction des professionnels de santé, des interventions en direction des Maisons de santé en cours et pôles de santé : sur le Pays Saint-Pourçinois, sur Lapalisse, Le Donjon et le Mayet-de-Montagne. Parallèlement, l'animation se ferait avec une déclinaison au niveau d'éventuels Contrats de santé locaux.
- Co-animation des réunions des Groupes de réflexions avec les professionnels de santé : 3 réunions en avril, juin et septembre 2011

Renseignements :
Stéphane Zapata : 04 70 96 57 22
s.zapata@pays-vichy-auvergne.fr

Plan d'action validé en septembre 2011 par le Pays Vichy-Auvergne

Décembre : Démarche concertée au niveau du Pays entre les EPCI, les Conseils généraux auprès de l'ARS pour la mise en œuvre d'une contractualisation dans les prochains mois.



Une politique culturelle en place

En 2011, le Pays Vichy-Auvergne a finalisé son schéma culturel dont l'étude a débuté fin 2010 avec les cabinets Sirventès et Cultures Trafic.

Grâce à ce schéma, le Pays peut s'appuyer sur une analyse pointue de son territoire pour y asseoir une véritable politique culturelle. Douze fiches action et trois axes de travail ont été formalisés et dès 2012, le Conseil Culturel Territorial (CCT) va pouvoir passer à la phase opérationnelle préconisée par l'étude.

Pour cela, le Conseil Culturel Territorial souhaite s'appuyer sur la nouvelle commission culture du Pays qui regroupe aujourd'hui une cinquantaine d'acteurs culturels, la grande majorité ayant décidé d'intégrer la commission après avoir participé aux réunions de concertation qui ont permis l'émergence du schéma culturel.

Validation du schéma culturel en septembre 2011 par le Conseil d'administration du Pays.

Etat d'avancement

- Etat des lieux réalisé
- Validation des axes stratégiques opérationnels
- Validation des actions en septembre 2011
- Négociation du CCT avec la Région le 20 décembre 2011

Sur les pas d'Albert Londres

Le Pays Vichy-Auvergne est associé, dès 2011, au comité de pilotage d'une opération globale, portée par Vichy Val d'Allier, à l'échelle du Pays autour d'Albert Londres sur l'année 2012.

Appel à projets culturels 2012

Lancement en octobre de l'appel à projet à l'échelle du Pays sur la base du cahier des charges travaillé avec le service culturel de la Région. Sélection des dossiers avec le Conseil Culturel Territorial en décembre. Décision sur le choix des dossiers présentés à la Région par le CCT le 20 décembre 2011.



Agenda culturel en ligne

Chaque année, le Pays Vichy-Auvergne réalise un agenda des manifestations estivales sur son territoire. En 2011, l'agenda a été mis en ligne sur le site internet du Pays sous deux formes : classement des événements par lieux et par dates sous forme de tableaux.

Conseil Culturel Territorial

De nouveaux experts et de nouveaux élus ont intégré le Conseil Culturel Territorial du Pays. Chacun d'entre eux a reçu un « cahier des charges » du Conseiller Culturel Territorial qui définit son rôle.

Commission culture

Très motivé par les réunions de concertation, un large panel d'acteurs culturels du territoire a souhaité s'impliquer dans la commission culture du Pays qui reste une instance ouverte du Conseil de développement.

Le fonctionnement de la Commission culture devrait aboutir à :

- des groupes de travail thématiques,
- des propositions de formations
- des propositions de mutualisation (par exemple un parc de matériel ou un pôle ingénierie mutualisés).

Phase opérationnelle du schéma culturel

Les concertations avec les acteurs culturels et élus du territoire ont fait apparaître des valeurs et des propositions communes et partagées avec une forte volonté de mutualiser les moyens :

AXE 1 : Favoriser la structuration et la mise en réseau des acteurs locaux du territoire

Mettre en réseau, favoriser le maillage du territoire en s'appuyant sur les ressources locales.

Pour cela, il est prévu que les compétences soient mutualisées à l'échelle du territoire via des pôles ressources.

AXE 2 : Enclencher une dynamique culturelle

- Donner un caractère durable, structurant, au développement culturel du territoire
- Contribuer à l'identité et à l'attractivité du territoire
- Défendre une exigence artistique.



AXE 3 : Mettre en place une politique de développement des publics

Promouvoir la diversité culturelle et permettre l'accessibilité de la culture à tous les publics et notamment le jeune et très jeune public.

Renseignements :

Christel Debout : 04 70 96 57 31
communication@pays-vichy-auvergne.fr

Le développement touristique en action

2011 a vu le lancement des premières actions du schéma de développement touristique du Pays. Il définit les grands enjeux et actions à mettre en œuvre pour conquérir et fidéliser de nouvelles clientèles.

« Entrer dans une démarche globale de qualité »

Optimiser l'organisation	1. Gouvernance du schéma / Cellule de coopération
Adapter l'offre touristique et culturelle	2. Sites et lieux de visites
	3. Animations et événementiels
Renforcer l'offre en hébergement	4. APN, offre bien-être liée à l'eau
Professionnaliser les acteurs	5. Offre en hébergement « identitaire »
Renforcer les outils commerciaux	6. Entrer dans une démarche globale de progrès
	7. Actions Marketing

Etat d'avancement

- Articulation du schéma avec les politiques touristiques départementales et régionales.
- Accompagnement de porteurs de projets hébergements.
- Lancement des premières actions décrites ci-après.

Mise en tourisme des événements : Triathlon international Challenge Vichy

Du 18 au 21 juillet 2011

Afin de promouvoir l'offre touristique du territoire, le Pays et ses partenaires étaient présents lors de cet événement sur un stand réunissant :

- un accueil touristique,
- des dégustations et ventes de produits locaux,
- des jeux,
- expos,
- et découverte activités de pleine nature...



Renseignements :

Jean-Denis Faure : 04 70 96 57 33
patrimoine@pays-vichy-auvergne.fr

Objectif : Station Pleine Nature

Dépôt du dossier le 15 Octobre 2011-Réponse en Mars 2012

La candidature du Pays Vichy-Auvergne, des SMAT de La Montagne Bourbonnaise et du Val de Sioule à l'appel à projets régional « Station de Pleine Nature Auvergne » a été pré-retenue.

L'objectif est de positionner le Pays Vichy-Auvergne comme « destination activités de pleine nature » à l'échelle Auvergnate. Cette candidature s'appuie sur la mise en réseau des pôles Montagne Bourbonnaise et Val de Sioule et prend en compte l'offre la plus qualitative du territoire.

Différentes actions seront partagées à l'échelle Pays :

- Mise en réseau des acteurs, développement
- Formation/emploi
- Activités/services
- Transport, mobilité
- Accessibilité handicaps
- Séjours et produits
- Evènements et manifestations
- Signalétique
- Promotion, Communication, Commercialisation

La Région a reconnu la plus-value de la coordination Pays et préconise l'intégration du secteur Combrailles au pôle Val de Sioule.

Accessibilité : Pays Vichy-Auvergne pour tous

Dépôt 15 Novembre 2011-Réponse en Mars 2012

En 2011, le Pays a candidaté à l'appel à projet « Massif Central Pour Tous ». Cet accompagnement au titre du POMAC permettra la mise en place sur le territoire d'actions en faveur de l'accessibilité des activités touristiques.

Contenu de l'opération (2012-2013) :

- Animation (poste à mi-temps): réaliser un plan d'actions opérationnelles porté par un Comité de Pilotage.
- Sensibilisation - Formation - Evènementiel : créer une dynamique et initier la mise en réseau des acteurs autour de la démarche.
- Diagnostic accessibilité : développer le nombre de sites accessibles (11 sites à définir).



Entreprendre en Pays Vichy-Auvergne

Pour décliner en partie la démarche Interscot, il a été décidé en 2011, de travailler au renforcement de l'attractivité du territoire en développant un volet **Entreprendre ambitieux** reposant sur deux projets : une démarche d'accueil d'actifs et un FISAC de Pays.

Mission accueil d'actifs

Le Pays a choisi de développer l'attractivité du territoire en développant une **politique volontariste d'accueil en lien avec les initiatives du Conseil général de l'Allier et de l'ARDTA**.

À ce titre, le Pays a eu une participation régulière aux réunions dédiées à l'accueil au niveau départemental et régional.

Pour concrétiser cette volonté, le Pays a déposé un dossier de candidature au niveau Massif Central pour la création d'une politique d'accueil sur le Pays (réponse en mars 2012). Cette démarche, co-portée avec le Conseil général de l'Allier et articulée avec l'ARDTA, a nécessité de nombreuses réunions préparatoires.

Le dossier intégrera des orientations spécifiques liées au dossier Pleine nature déposé au niveau Massif-Central (cf. page 12) : accueil de nouveaux prestataires (nouvelles activités et hébergements-restauration).

Etat d'avancement

- Dossier Massif central déposé le 15 novembre 2011.
- Mobilisation du Conseil général comme co-porteur de la démarche
- Validation du budget



«Saint-Pourçain en Seine» Première action de valorisation de l'attractivité du territoire

Samedi 10 et dimanche 11 septembre 2011, à Paris, le Pays Vichy-Auvergne

a participé à l'aventure «Saint-Pourçain en Seine», portée par l'association «Fêtes et animation» du Pays Saint-Pourcinois.

Le stand du Pays, installé sur une péniche, a permis, aux côtés de nombreux institutionnels locaux, de promouvoir l'image du Pays Vichy-Auvergne en région parisienne.

Cette fête populaire était surtout l'occasion de communiquer efficacement sur la mission accueil d'actifs du Pays qui proposera un accompagnement personnalisé pour les opportunités de création, reprise, et développement économique du bassin.

Renseignements :

Estèle Rival : 04 70 96 57 15

entreprendre@pays-vichy-auvergne.fr

FISAC de Pays

En lien avec la DIRECCTE, cette action vise à **négoier avec l'Etat une enveloppe à destination des bourgs-centres du territoire afin de revitaliser les commerces, l'artisanat et les services, et l'animation commerciale.** Un cahier des charges a été défini avec les techniciens des EPCI et les consulaires pour lancer une étude.

Une réunion a été organisée avec le Sous-Préfet pour un appui de l'Etat sur ce volet. Des recherches de financement sont en cours pour un démarrage au printemps 2012.

Cette étude intégrera le volet GTEC (Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences) et une action spécifique sera mise en place pour la création d'emplois localement, avec la participation du dispositif « Graines d'Emplois » via le FIAD (Fonds d'investissement Auvergne Durable).

La première phase de l'étude, un diagnostic territorial et économique, sera réalisée par le Pays en lien avec les consulaires afin de définir les besoins et attentes des chefs d'entreprises. La deuxième phase sera confiée à un cabinet d'études dont la mission sera définie par la validation d'axes stratégiques issu du diagnostic. Un programme d'actions identifiera les types d'opérations bénéficiant de fonds FISAC pour les collectivités volontaires et

les enveloppes financières mobilisables ainsi que les types de dépenses.

Une étude innovante :

- par sa superficie : le Pays Vichy-Auvergne compte 160 000 habitants et il est à cheval sur deux départements.

- par le partenariat fort entre les experts économiques locaux (consulaires) et le Pays : convention de partenariat signée avec les consulaires Allier et Puy-de-Dôme sur l'animation et le développement économique du territoire Pays Vichy-Auvergne le 4 février 2012.

- par son originalité dans la méthodologie employée (enquêtes faites sur la totalité des entreprises et non sur un échantillonnage) : l'analyse et l'expertise est faite par les acteurs économiques du territoire et non par un prestataire externe.

- par le souci de rationalisation et de mutualisation des moyens humains et financiers de l'étude.

- elle est unique en Région Auvergne et place le Pays comme un territoire pilote dans le développement économique.

Etat d'avancement

- Mobilisation des partenaires, conventionnement avec l'Interconsulaire Allier / Puy de Dôme
- Dépôt du dossier de demande subvention en décembre auprès de la DIRECCTE.

Un pôle entreprendre mais aussi solidaire

Engagé dans une démarche de développement économique et de mise en réseau des acteurs de son territoire, le Pays Vichy-Auvergne participe à la promotion de l'Economie sociale et solidaire, en partenariat avec la CRES Auvergne (Chambre régionale de l'Économie sociale d'Auvergne) avec qui il a signé une convention en janvier 2012. L'économie sociale et solidaire, en Auvergne, représente 11% de la population active et 50000 emplois.

Pourquoi la coopération ?

Le Pays Vichy-Auvergne a choisi la coopération comme un axe de développement qui lui permet de participer à un effort de dialogue permanent entre les pays à l'échelle de l'Europe et au-delà. Intégrée dans presque toutes les actions du Pays, cette démarche vise à mobiliser nos partenaires roumains ou autres à participer à nos projets : enrichissement mutuel, échanges d'expériences, cofinancement d'opérations.

Le Pays est associé à plusieurs projets européens

Programme leader sur les fruits rouges et plantes médicinales

L'étude autour des fruits rouges et plantes médicinales de Roumanie utilisés par le secteur «santé, beauté, forme» et agro-alimentaire du Pays Vichy-Auvergne est aujourd'hui terminée.

La phase actuelle de ce projet concerne la création du modèle économique.

Un déplacement devra définir sa mise en œuvre en 2012.



Réseau Balkans.

À la demande de la Région, le Pays est pilote du réseau France-Balkans. Le Ministère des Affaires Etrangères vient de reconnaître le PVA comme acteur de la coopération décentralisée. Différentes actions vont être développées avec le réseau ALDA (agence des démocraties locales) basée dans les Balkans : projet sur l'itinérance d'Albert Londres dans les Balkans que nous portons avec des échanges de jeunes étudiants en journalisme d'Auvergne et des Balkans, des actions jeunesse autour des médias et TIC, des actions sur l'eau...

Renseignements :

Florention Georgescu : 04 70 96 57 32
leader@pays-vichy-auvergne.fr

Amitié Franco-Chinoise

Relation avec Benxi, ville chinoise de la Province du Liaoning, avec la Région Auvergne, le ministère des affaires étrangères et VVA, la Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier. En octobre, déplacement à Benxi d'une délégation de l'agglomération de VVA avec la Présidente du Pays Vichy-Auvergne sur un volet thermalisme, formation en français, échanges universitaires et domaine viticole.

Life Long Learning

travail avec un consortium roumain en tant que sous-traitant de l'ARDTA sur l'approche de bonnes pratiques régionales.

Accueil de deux délégations en avril et mai 2011 soit plus de soixante Roumains qui ont découvert les pratiques régionales et locales en matière de formation professionnelle.



PIBE Europe

Pôle européen d'Initiatives sur le patrimoine Bâti et de l'Écoconstruction avec l'Italie (IPRES BARI), l'Espagne avec Ayuntamiento de Coria région extramedurra, l'université d'architecture de Cluj. Ce dossier est actuellement en attente de financements complémentaires.

PEACE et remembrance

Participation au programme européen « Europe for Citizens' Programme » autour de la Mémoire et de l'Histoire.

Réétudier l'histoire récente des pays européens afin de renforcer les idéaux de paix, de tolérance et de participation et aider à la construction de l'Europe en tant que terre de la cohésion, de la stabilité et de la prospérité.

Tel est l'objectif principal du projet Peace, mise en œuvre par l'AADL (l'Association des Agences de la Démocratie Locale).

Le Pays Vichy-Auvergne participe à ce programme :

- en lançant une action de sensibilisation sur la Résistance auprès des lycéens en mars 2011 avec l'appui de l'association des 80, présidée par le Dr Bléthon.
- en participant à un colloque européen à Strasbourg en novembre 2011. Le thème principal de la conférence était la Mémoire active. Il a rassemblé une centaine de participants venus de différents pays européens. Grâce à des présentations sur les systèmes répressifs du passé en Europe et l'échange entre les participants, la conférence a permis d'apporter de nouvelles idées sur la façon de traiter avec des passés différents.



MARQUE PAYS

Création et dépôt de la «Marque Pays».



SITE INTERNET DU PAYS

www.paysvichyauvergne.com

Suivi de la mise en place du site, mis en ligne fin 2010, avec formation des animateurs du Pays et lancement de la carte de géolocalisation.

FILIÈRE ÉQUINE

Réalisation d'un film (DVD) avec les étudiants du pôle universitaire de VVA sur l'édition 2010 du Symposium et communication sur les rencontres 2011. Prix Vichy-Auvergne en septembre 2011.



NEWSLETTER

Avril 2011 : newsletters du Pays en «version test» avant achat du module qui permettra de le faire depuis le site internet du Pays.



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Soirée de sensibilisation avec un Théâtre-Forum le 18 novembre, à Creuzier-le-Vieux, en partenariat avec la CRES Auvergne avant signature d'une convention en janvier 2012.



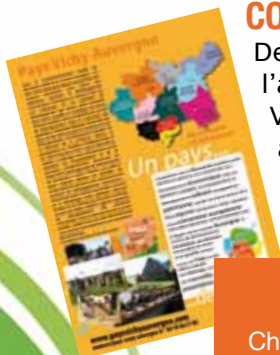
PIBE UE

Déclinaison du logo du PIBE pour la version Europe.



COMMUNICATION ÉCO

Deux pages de pub dans l'annuaire économique de VVA Développement, remis aux étudiants, entreprises et nouveaux arrivants de l'agglomération VVA.



Renseignements :

Christel Debout : 04 70 96 57 31
communication@pays-vichy-auvergne.fr

LEADER

- Lancement d'une plaquette d'info Leader.
- Le CEMAGREF et la DRAAF ont mis en place un comité de pilotage sur l'évaluation de la communication autour du programme Leader en Auvergne. Le Pays Vichy-Auvergne a participé au comité de pilotage et a servi de territoire de référence pour la deuxième partie de l'étude : rencontre avec les animateurs, les membres du Conseil de développement, du Comité de programmation, du GAL et les porteurs de projets.



REPORTAGES VIDÉO

Du 7 mars au 25 juin : accueil de Violetta Aciu dans notre équipe, stagiaire en licence pro TAIS (Techniques Audiovisuel Images et Son) pour des reportages sur les porteurs de projets aidés par le Pays : Leader, acteurs culturels, etc.

TV PARTICIPATIVE

Participation à un groupe de travail autour d'un projet de TV participative

SALONS ET FOIRES

Participation à «Saint Pourçain en Seine» et au «Challenge Vichy Triathlon» : stands avec animations, communication spécifique, éditions de lettres d'informations et outils de com.



SAC PAYS



CAHIER D'ACTEURS LGV

Rédaction du cahier d'acteurs du Pays Vichy-Auvergne dans le cadre du débat POCL (Paris-Orléans-Clermont-FD-Lyon) en faveur du tracé ouest-sud.



RELATIONS PRESSE



Filière équine

Participation aux réunions dans le cadre du dossier Plateforme équine du Domaine de la Cour sur Bellerive-sur-Allier (Partenariat Public Privé) : dossier FRADDT.



- Symposium européen sur la diffusion des recherches équines en octobre 2011, réalisation d'un DVD avec le Pôle universitaire de VVA et décentralisation du Symposium à Cluj (Roumanie).
- Convention européenne entre pôles équestres, volonté d'avancer et de s'inscrire dans une thématique partagée autour du lien cheval et homme, intégration dans les recherches européennes sur le handicap, l'équithérapie. Un partenariat se dessine avec le pôle de Turin sur le volet Equithérapie et les Universités de Turin et Clermont-Ferrand en lien avec l'association AEME.
- Prix Pays Vichy-Auvergne en septembre 2011.

Renseignements :

Stéphane Zapata : 04 70 96 57 22
s.zapata@pays-vichy-auvergne.fr

Jardins de Cocagne

L'étude de faisabilité, menée par le Pays avec l'accompagnement technique du Réseau Cocagne, s'est terminée en mars 2011.

Cette étude a permis d'enclencher la création du premier Jardin de Cocagne du Pays Vichy-Auvergne sur la commune d'Arronnes en avril. Pour porter la démarche, une association a été créée en décembre 2010. C'est cette structure porteuse qui a déposé les conventionnements auprès des principaux partenaires institutionnels de l'insertion par l'économie : DIRECCTE, Direction de la Solidarité et de la Prévention du Conseil Général, programme de l'Economie Sociale et Solidaire du Conseil Régional, PLIE de VVA...

Etat d'avancement

- Création de l'Association Jardins de Cocagne Pays Vichy-Auvergne
- Conventionnement avec les partenaires insertion
- Démarrage du premier chantier d'insertion sur Arronnes
- Distribution hebdomadaire des paniers.

Préparation des fiches-actions FRADDT avec la directrice de l'association (qui était la chargée de mission du Pays en charge du projet), sur les projets identifiés sur Arronnes, Le Donjon et l'agglomération de VVA.

Renseignements :

Valérie Rambaldi Directrice
Jardins de Cocagne Pays Vichy-Auvergne
Maison Bargoin-03250 Arronnes
dir.cocagne.arronnes@sfr.fr
04 70 41 88 12 - 06 14 12 97 27



Fonctionnement du Pays



Éric Sicard
Président
du Conseil de développement



Nicole Eymard
Présidente



Jean-Claude Mairal
Président
Groupe d'Action Local
(Leader)



Directeur : Stéphane ZAPATA
Coordination des projets



Florentin GEORGESCU
Animateur Leader
Coopération

Christel DEBOUT
Animatrice Leader
Culture et communication



Isabelle Dumas
Gestionnaire du
programme Leader/ Pays



Jean-Denis FAURE
Chargé de Mission Tourisme/Patrimoine

Estèle RIVAL
Chargée de Mission InterSCoT
Accueil d'actifs - développement économique



Les missions

- Coordination des politiques du Pays : Interscot, Jardins de Cocagne, schéma culturel, schéma de santé, schéma de développement touristique, démarche accueil...
- Accompagnement des porteurs de projets Leader et préparation des comités de programmation

- Préparation des Conseils d'administration de l'association et des conventions
- Négociation des conventions liées aux projets
- Travail régulier avec le Conseil de développement et co-animation des commissions de travail thématiques
- Mise en réseau des acteurs



Pays Vichy-Auvergne
Atrium - bureau n°15

37 Avenue de Gramont - 03200 VICHY

Tél. : 04 70 96 57 24 - Fax : 04 70 96 57 10



10 communautés de communes - 1 communauté d'agglomération - 166 communes

